

Département des Pyrénées-  
Atlantiques

DE LA COMMUNE DE MONTARDON

**NOMBRE DE MEMBRES**

afférents au conseil municipal	En exercice	ont pris part à la délibération
19	19	18
Date de convocation 12 octobre 2022		

Séance du 17 octobre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le dix-sept octobre à dix-neuf heure, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil de MONTARDON, sous la présidence de M. Stéphane BONNASSIOLLE, Maire.

**Présents** : S. BONNASSIOLLE, C. HIALE GUILHAMOU, T. GADOU, N. DRAESCHER, F. GOMMY, S. PIZEL, A. POUBLAN, V. BERGES, H. IRIGOIN-BERNADET, C. BOISSIERE, F. COUDURE, L. PEDARRIEU, T. BEUGNIES, S. DAUBE, J. POUBLAN, M.H BEAUSSIER,**Absents** : S. BAUDY, F. SUBIAS (pouvoir à F. GOMMY), M. TIRCAZES (pouvoir à F. COUDURE)

N°2022/53

Hélène IRIGOIN-BERNADET a été élu secrétaire de séance.

**CRÉATION D'EMPLOI AU GRADE D'AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL (DANS LE CADRE D'UN AVANCEMENT DE GRADE)**

Pour tenir compte de l'évolution des postes de travail et des missions assurées, le Maire propose au Conseil Municipal la création d'un emploi d'agent de maîtrise principal à temps complet.

Après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré,

**Le Conseil Municipal,**

**DECIDE** la création, à compter du 01/11/2022 d'un emploi permanent à temps complet d'agent de maîtrise principal.

**PRECISE** que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

Votants : 18

Pour : 18

Fait et délibéré en séance.

Le Maire,

Copie certifiée conforme

Stéphane BONNASSIOLLE

Envoyé en préfecture le 24/10/2022
Reçu en préfecture le 24/10/2022
Publié le 25/10/22
ID : 064-216403998-20221017-2022_53-DE

